

## Les actions culturelles de la Métropole du Grand Paris

Sous l'impulsion de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et en lien avec Danièle PREMEL, Vice-présidente en charge du développement culturel, la Métropole du Grand Paris a initié une politique culturelle, qui en 4 ans a permis de poser des premiers jalons.

Depuis sa création, la Métropole du Grand Paris a initié et soutenu des actions culturelles fortes. Parmi elles, la création des **Ateliers Médicis** à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, le soutien de l'offre culturelle numérique des communes « **Micro-Folies** », le soutien au festival de court-métrage « **MegaCities-ShortDocs** », la création de la randonnée pédestre du **Sentier Métropolitain du Grand Paris** ou encore l'élargissement de **Nuit Blanche** aux communes métropolitaines...

Ces premières actions reflètent la volonté de la Métropole du Grand Paris d'investir le champ culturel en intensifiant la mise en réseau des acteurs culturels dans son périmètre et en soutenant le développement de projets culturels de ses communes.

\* \* \*

- Avec la création des **Ateliers Médicis**, à Clichy-sous-Bois et Montfermeil et un investissement de **500 000 euros** adopté par le Conseil métropolitain du 25 novembre 2016, la Métropole a choisi de s'impliquer dans la gouvernance d'un nouveau lieu original de création. Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) créé en 2015, les Ateliers Médicis sont un lieu culturel et artistique de dimension métropolitaine et au rayonnement international, implanté à proximité de la future gare du métro Grand Paris Express de Clichy-Montfermeil. L'équipement a également une vocation éducative, sociale et économique. En attendant la construction du grand équipement, prévu à l'horizon 2024, les Ateliers Médicis accueillent depuis juin 2018 les artistes et les publics métropolitains dans un premier bâtiment de préfiguration.
- Parmi les actions culturelles soutenues par la Métropole du Grand Paris, l'évènement d'art contemporain, **Nuit Blanche** est devenu métropolitain en 2019 pour sa 18<sup>e</sup> édition. Le Bureau de la Métropole du Grand Paris a adopté le 2 juillet 2019, une subvention de **200 000 euros** pour soutenir les communes souhaitant participer. Aubervilliers, Saint-Denis, Gennevilliers, Gentilly, Rueil-Malmaison et Vincennes ont ainsi pu bénéficier d'une aide pour accueillir des lieux festifs d'animation de la Nuit Blanche qui se sont donc déployés pour la première fois au-delà du périphérique.
- En 2019, le Conseil métropolitain a voté plus de **300 000 euros** de subventions pour soutenir les communes de Bobigny, Issy-les-Moulineaux, Noisy-le-Sec, Pantin et Villeneuve-Saint-Georges, qui ont déposé un projet de **Micro-Folie** (espace modulable culturel et d'accès ludique aux œuvres numériques des plus grands musées nationaux). La Métropole finance jusqu'à **50 % des dépenses d'investissement** nécessaires à l'installation d'une Micro-Folie. En encourageant l'implantation de Micro-Folies dans ses communes, la Métropole élargit l'offre culturelle de proximité et permet aux habitants de découvrir des œuvres d'art numérisées. Avec l'innovation qu'apporte la numérisation, une œuvre peut être disponible dans un équipement existant, tel une médiathèque ou une maison de quartier de la métropole. Les Micro-Folies complètent et redynamisent ainsi la programmation de lieux municipaux.
- Depuis 2017, la Métropole du Grand Paris accompagne également le festival de courts-métrages « **MegaCities-Shortdocs** ». Ce festival réunit des documentaires du monde entier qui mettent en lumière les enjeux auxquels sont confrontées les mégapoles et illustrent des solutions concrètes imaginées par les habitants. Un « Prix de la Métropole du Grand Paris » est remis lors du festival. La Métropole soutient l'association du festival « Film4SustainableWorld », à hauteur de **22 000 euros** chaque année.
- Par ailleurs, le Conseil métropolitain du 11 octobre 2019 a adopté une subvention de l'association « Sentiers Métropolitains » à hauteur de **80 000 euros** sur les deux prochaines années pour la réalisation du **Sentier Métropolitain du Grand Paris**. Ce sentier de randonnée pédestre de plusieurs centaines de kilomètres traversera 95 communes de la Métropole et permettra un voyage à pied de 20 à 30 journées de marche itinérante. Le Sentier Métropolitain du Grand Paris constitue un lien, assemble des récits, ouvre un nouvel espace public pour découvrir la Métropole du Grand Paris.

\* \* \*

A partir de ces premières actions, la Métropole du Grand Paris a jeté les bases d'une politique culturelle, amenée à s'intensifier pour valoriser les initiatives citoyennes, sociales et environnementales de ses communes.